

Bilan de l'activité des délégué-e-s PSPS

Rapport 2016-2017

Préambule

Le présent rapport est destiné aux directions des établissements scolaires, aux membres des équipes PSPS (délégué-e-s PSPS, médiatrices-teurs scolaires, médecins scolaires, infirmier-e-s scolaires) et à toute personne intéressée par les activités de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Il s'inscrit dans une série de rapports d'activités issus des « bilans annuels d'activité » des membres des équipes PSPS. Les données restituées dans ce rapport ont pour objectifs de rendre visible l'activité des fonctions exercées au sein des établissements scolaires, d'ajuster les ressources nécessaires aux besoins de terrain et de rendre compte aux autorités cantonales.

1. Relevé de l'activité

Les écoles du canton de Vaud (secteurs de l'obligatoire, du post-obligatoire et de l'enseignement spécialisé) bénéficient de 143 délégué-e-s PSPS (136 en 2015-2016) pour élaborer et conduire des projets de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. 83 bilans (84 en 2015-2016) ont été adressés à l'Unité PSPS, représentant 77% délégué-e-s PSPS (certaines écoles ont deux délégué-e-s).

En termes de pourcentage, seuls 66% des bilans attendus sont donc retournés à l'Unité PSPS, et il en manque encore 34%. Ce nombre en baisse des bilans reçus diminue la représentativité, de la réalité vécue (satisfactions, préoccupations, suggestions, attentes) par les délégué-e-s PSPS. Malgré ce déficit qui reste à combler, c'est à partir des documents qui nous ont été transmis et de la richesse de leur contenu, que la synthèse qui suit a été rédigée. Les tableaux ci-dessous démontrent cette répartition par secteur d'enseignement.

Tableau 1 - Bilans attendus/reçus

	DGEO	DGEP	OES	TOT
Bilans attendus	91	34	4	125
Bilans reçus	64	18	1	83
Taux de réponse (%)	70	53	-	66

Tableau 2 - Nombre de délégué-e-s PSPS

	DGEO	DGEP	OES	TOT
Nb de délégué-e-s PSPS	108	31	4	143
Nb de délégué-e-s ayant rempli le bilan	89	20	1	110
Proportion délégué-e-s ayant rempli le bilan (%)	82	65	25	77

Le tableau 2 montre que 82% des délégué-e-s PSPS de la DGEO ont rempli leur bilan. Ce chiffre traduit une légère augmentation des délégué-e-s ayant répondu par rapport à l'année 2015-2016 (79%). Cette augmentation est peut-être due au fait que ce bilan est peu à peu intégré à part entière dans cette fonction et n'est plus perçu comme redondant par rapport au bilan de l'activité de l'équipe PSPS. Mais la réalité des 18% de délégué-e-s qui ne retournent pas leur bilan est problématique.

Du côté de la DGEP, on constate une forte baisse des délégué-e-s PSPS (65%) qui ont retourné leur bilan (87% en 2015-2016). Ce fléchissement important mériterait d'être analysé et compris.

Tableau 3 – Périodes de décharges et temps octroyé/consacré pour l'ensemble des délégué-e-s PSPS par année scolaire

	DGEO	DGEP
	89 délégué-e-s PSPS	20 délégué-e-s PSPS
Nombre total de périodes de décharges octroyées pour l'activité durant l'année scolaire	5'358	1'482
Nombre total d'heures octroyées pour l'activité durant l'année scolaire	9'377 (5'358 x 105) : 60	2'964 (1'482 x 120) : 60
Nombre total d'heures consacrées à l'activité durant l'année scolaire	7'662	2'245

Tableau 4 – Moyennes des périodes de décharges octroyées/consacrées par délégué-e-s PSPS et par semaine

	DGEO	DGEP
	1 POE = 105 minutes	1 POE = 120 minutes
Moyenne d'heures / POC octroyées pour l'activité par délégué-e et par semaine	2.77 / 1.58	3.90 / 1.95
Moyenne d'heures / POC consacrées pour l'activité par délégué-e et par semaine	2.28 / 1.30	2.96 / 1.48

Un regard rétrospectif sur les années scolaires précédentes permet de constater des variations, tant à la hausse qu'à la baisse, des périodes de décharge par délégué-e PSPS (tableau 5).

Tableau 5 – Variations des périodes de décharge par délégué-e PSPS

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
DGEO	1.57	1.79	1.58	1.58
DGEP	1.77	1.58	1.66	1.95

L'absence de données concernant l'OES, dans les deux tableaux ci-dessus, se justifie par le fait que seul-e-s quatre délégué-e-s PSPS exercent ce mandat dans ce secteur de l'enseignement,

pour lequel-elle-s aucune période de décharge n'est octroyée, ces personnes exerçant cette fonction sur leur temps d'enseignement ou d'activité.

Le temps octroyé pour l'activité de délégué-e PSPS n'est pas totalement rempli, tant à la DGEO qu'à la DGEP. Ce constat s'explique peut-être par l'imprécision de certaines données reçues (plusieurs délégué-e-s PSPS ne remplissent pas cette rubrique ou les données reçues nécessitent un « toilettage » peut-être préjudiciable à leur exactitude) ou le fait que le temps n'est jamais complètement décompté lors d'une activité et donc ne représente pas la juste réalité du travail accompli. Il milite en tout cas pour la tenue d'un décompte précis du temps consacré à l'activité.

2. Commentaires et suggestions concernant le fonctionnement du réseau cantonal ou régional :

58 questionnaires ont relayé un ou plusieurs commentaires à ce sujet. La majorité des commentaires exprime de la satisfaction concernant le fonctionnement et l'organisation du réseau : « *le réseau fonctionne bien* » ou « *je trouve que ça roule bien* ». Les moments de rencontre interne au réseau sont appréciés car ils permettent « *d'échanger sur les projets PSPS et de se donner des idées* ». L'intervention de partenaires externes lors de ces rencontres régionales est perçue positivement car cela permet de découvrir des méthodes et des outils nouveaux.

Sur le plan de la communication, celle-ci est perçue positivement et utile : « *informations régulières et pertinentes* » et « *bonne communication entre les différents acteurs* ». La disponibilité de chacun et chacune est appréciée, tout comme la qualité de l'écoute et du suivi des demandes. La rapidité des réponses obtenues au niveau cantonal est relevée et très appréciée. Le soutien de l'Unité PSPS est également perçu positivement. Quelques commentaires expriment l'importance d'avoir les dates des rencontres régionales ou cantonales en début d'année afin de pouvoir plus facilement s'organiser. Quelques bémols également : « *beaucoup de rencontres font doublons* » et « *certains responsables sont déconnectés* ».

Sur le plan régional, les rencontres sont qualifiées d'enrichissantes et permettent de se transmettre rapidement et facilement des informations entre collègues. La pertinence des thèmes choisis est appréciée car correspondant à la réalité de la vie scolaire. Il est aussi mentionné l'alternance opportune entre vécus et apports d'interventions extérieures. En d'autres termes, le réseau régional fonctionne bien « *avec un bon dynamisme* ».

Des souhaits sont également exprimés au travers des commentaires reçus, tels que le besoin d'avoir des rencontres par type d'établissement (primaire/secondaire) ou qu'un tournus géographique de celles-ci soit instauré.

Concernant la journée cantonale habituelle des délégué-e-s PSPS, aucun commentaire n'a été émis dans la mesure où aucune formation continue de ce type n'a été mise en place durant celle année scolaire.

3. De quelles ressources de l'Unité PSPS avez-vous besoin ?

On peut classer en deux types de ressources les 52 commentaires émis par les délégué-e-s PSPS :

1. Un soutien financier qui permet de réaliser des projets PSPS : « *un soutien essentiel pour mener à bien certains projets* ». Un commentaire relève l'aspect frustrant d'un refus catégorique lorsque l'investissement dans le projet est déjà bien entamé.
2. Un soutien en termes de ressources :
 - a. Ressources humaines, telles que Basile Perret ou Jean Schaer, respectivement pour la thématique du harcèlement ou la construction de projets PSPS, ou encore besoin d'intervenants plus nombreux lorsqu'il s'agit de cyber-harcèlement.
 - b. Ressources sous forme d'outils ou de formations, telles que la formation PIKAS, le matériel « Grandir en Paix », un programme d'intervention précoce, une journée de partage d'expériences au moyen de stands présentant des projets PSPS, le programme prioritaire « Prévention des dépendances », une banque de données, des réunions en équipe PSPS avec un thème, etc. Le besoin d'outils reconnus scientifiquement est également relevé car offrant une garantie supplémentaire pour obtenir le soutien de la direction de l'école.
 - c. Ressources en termes d'accompagnement et de conseil, telles que la construction de projets PSPS, un appui méthodologique dans la création de questionnaires, un soutien dans les lignes directrices à suivre, etc.
 - d. Ressources extérieures à l'Unité PSPS, telles que l'expérience d'autres établissements scolaires, l'échange et le partage d'expériences avec d'autres délégué-e-s PSPS, etc.

4. Demande de thèmes de formation continue sur le plan régional ou cantonal

60 bilans comportent des commentaires au sujet de ces thèmes de formations continues.

Tableau 6 – Thématiques de formation continue issues des mots-clés reçus

Thématiques	Fréquence	Mots-clés
Violence et harcèlement / cyber-harcèlement	8x	harcèlement, méthode Pikas, homophobie, cyber-harcèlement.
Méthodologie, outils pour les projets	5x	théâtre dans la mise en place de projets, animation de groupe de travail, formation par les pairs, analyse de pratique, comment intégrer les élèves (même petits) à la création et la gestion de projets PSPS, mobilisation des enseignants.
Estime de soi, confiance en soi, image de soi	4x	estime de soi et bien-être, mise en valeur des élèves en difficulté scolaire et / ou sociale, prévention primaire générale de qualité, confiance en soi.
Alimentation	4x	PAPAE, obésité, activité sportive et l'alimentation, soirée de parents autour de ce thème.

Thématiques	Fréquence	Mots-clés
Internet / médias	4x	MITIC, dangers d'internet, lien avec les élèves, monde virtuel, rester connecté au réel, à la nature, aux personnes qui les entourent, réseaux sociaux, solitaires ou en ligne.
Emotions, compétences psychosociales	3x	problématique des élèves au comportement particulier, stress chez les élèves, compétences psychosociales.
Dépendances	3x	dépendance, problématiques liées aux écrans, cannabis, formation à la gestion des dépendances.
Climat scolaire	3x	absentéisme, incivilités entre les élèves, Vers le Pacifique.
Interculturalité	2x	culture, gestion de l'interculturalité.
Santé sexuelle	2x	diversité sexuelle, LGBT, sans stigmatiser les élèves, sexualité.
Autres et divers	7x	rencontres régionales, nouvelles déléguées, projet Arc-en-Ciel. formation par les pairs, associations de parents d'élèves, conseils d'établissement, relation constructive, limites d'une équipe de santé, quelle place pour les familles, intégration des élèves à haut potentiel intellectuel, collaboration avec différentes institutions.

5. Formation des délégué-e-s PSPS

Tableau 7 – Nombre de délégué-e-s PSPS formé-e-s/non formé-e-s ayant répondu au bilan

	2016-2017				2015-2016				2014-2015			
	DGEO	DGEP	OES	Total	DGEO	DGEP	OES	Total	DGEO	DGEP	OES	Total
Nb de délégué-e-s PSPS formé-e-s	50	12	0	62	54	15	0	69	47	7	0	54
Nb de délégué-e-s PSPS non formé-e-s	39	8	1	48	26	12	2	38	20	5	2	27
Proportion de délégué-e-s PSPS formé-e-s (%)	56	60	0	57	68	56	0	67	70	58	0	66

La question de la formation des délégué-e-s PSPS continue d'interpeller passablement, d'autant plus que le nombre de personnes formées est en diminution à la DGEO par rapport à l'année scolaire précédente (68% -> 56%). A la DGEP, la tendance est inverse ce qui est réjouissant (56% -> 60%) mais de loin insuffisant.

6. Discussion et conclusion

Le nombre de bilans retournés encore trop faible (67%) limite notre vision de la réalité des personnes qui exercent cette fonction et ne permet pas de rendre visible la totalité de cette activité. Ceci a certainement un impact sur deux éléments de cette synthèse :

- les données sur les périodes de décharges octroyées et le temps consacré à l'activité
- les données sur les délégué-e-s PSPS formé-e-s ou non formé-e-s.

Comme l'année précédente, les délégué-e-s PSPS qui nous ont transmis leur bilan, manifestent de nombreuses satisfactions quant au fonctionnement de ce réseau et expriment leur plaisir à exercer cette fonction. Ils ont une bonne perception de l'Unité PSPS et de ses membres, comme des ressources et des soutiens potentiels. L'évolution du contenu des rencontres régionales semble rencontrer un écho favorable auprès des délégué-e-s PSPS qui sont de plus en plus nombreux-ses à les apprécier et à y être présent-e-s, selon les informations transmises par les répondantes régionales.

La question de la formation des délégué-e-s PSPS est toujours un point très problématique et aucune évolution positive véritable, depuis plusieurs années, n'est constatée. Ceci est d'autant plus dommageable, qu'il est indéniable que la qualité des projets PSPS mis en place dans les établissements est en étroite relation avec la formation. Un engagement fort des Directions générales de l'enseignement en faveur du « CAS – délégué-e-s PSPS » permettrait de remédier à ce constat.

Pour conclure, les propos d'un-e délégué-e PSPS démontrent bien qu'un travail de conviction reste encore à faire au niveau du corps enseignant : « *les collègues restent convaincus que la santé n'est pas le problème des enseignant-e-s et que ce travail est celui de spécialistes externes aux différentes écoles* ». Ce commentaire exprime largement une vision encore très étroite de la santé et la non prise en compte de la dimension « climat scolaire » que les délégué-e-s essaient d'insuffler dans leur établissement et auprès de leurs collègues. Pour répondre à cette problématique et, pour une meilleure compréhension et acceptation de l'importance du « bien vivre ensemble » à l'école, la dimension du « climat scolaire » pourrait être incluse dans la formation de base des enseignant-e-s dispensée par la HEPL.